



RAPPORT 2014

> AQUITAINE

de l'Observatoire Prospectif des
métiers et des qualifications
dans les Transports
et la Logistique





RAPPORT 2014 DE L'OPTL

> RÉGION AQUITAINE

OPTL AQUITAINE

Allée de Gascogne
33370 ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX
aquitaine@optl.fr

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé grâce aux résultats de l'enquête terrain menée par Lydia RIO, Conseillère Régionale à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Etudes (DRIE) de l'AFT, et les informations qu'elle a collectées auprès de différents pourvoyeurs de données. Qu'elle en soit remerciée, ainsi que l'ensemble des entreprises qui ont bien voulu participer à l'enquête Tableau de bord, et les fournisseurs d'autres données (ACOSS, Pôle emploi, services de l'Etat, Conseil Régional, organismes de formation, etc.).

Sommaire

• Sommaire.....	3
• Edito.....	4
• Champ d'application et d'observation.....	5
• Établissements.....	133
• Effectifs.....	211
• Démographie.....	466
• Mouvements de main d'œuvre	555
• Intérim.....	677
• Marché du travail.....	700
• Formation.....	79
• Insertion professionnelle.....	933
• Prospective.....	955
• Données nationales.....	988
• Focus sur les emplois en logistique en Aquitaine (nouveauté 2014).....	103

● Edito



En cette nouvelle année 2015, les secteurs du transport se trouvent confrontés à des perspectives d'emplois et à la réforme de la formation professionnelle sur lesquelles les professionnels n'ont pas forcément de prise et n'ont pas encore perçu toutes les clefs.

A cette heure, les défis sont de taille ; les effets de la réforme systémique de la formation professionnelle n'ont pas encore rendu toutes leurs conséquences, surtout en cette année de transition entre l'ancien et le nouveau dispositif avec un manque de lisibilité, dont tous les acteurs du secteur ont besoin.

Du reste, le fonctionnement de nos OPCA, dont celle du transport et services, de notre OPTL est dore et déjà impacté dans leur fonctionnement intrinsèque, le législateur n'ayant de toute évidence pas envisagé les dévolutions de son artefact législatif, dont acte.

Nous essayerons de faire donc au mieux, dans l'attente que les choses s'articulent d'elle-même, ou pas !

Mais soyons optimiste.

Cyrille JULLIEN
Président de l'OPTL Aquitaine

Aline MESPLES
Vice-Présidente de l'OPTL Aquitaine

● Champ d'application et d'observation

D'après l'Accord national relatif à la formation professionnelle et à l'emploi du 1er février 2011, La CPNE a une attribution générale de promotion de la formation professionnelle, en liaison avec l'évolution de l'emploi et des qualifications, dans son champ de compétence.

Elle définit notamment les orientations et les priorités de la branche en matière de formation professionnelle ; elle procède régulièrement à leur mise à jour en fonction des besoins de la branche.

Elle s'appuie plus particulièrement sur les travaux de l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL), des organismes de développement et/ou dispensateurs de formation de la branche (OPCA-Transports, AFT, AIFC et PROMOTRANS) et des Commissions Professionnelles Consultatives instituées auprès du ministère chargé de l'emploi -CPC "Transport et Logistique- et du ministère de l'éducation nationale -CPC "Transport, Logistique, Sécurité et autres services".

L'OPTL publie chaque année un rapport, présenté par les partenaires sociaux à l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle et de l'emploi de la branche.

Son analyse doit permettre aux entreprises de mieux définir leur politique de formation, aux salariés de mieux élaborer leurs projets professionnels, et à la CPNE de faire des recommandations sur les priorités de formation professionnelle visant à prévenir toute difficulté rencontrée sur le marché de l'emploi. La dimension prospective de l'OPTL et le développement des outils permettant de renforcer sa fiabilité sont au cœur du dispositif. Elle doit permettre également d'orienter les études effectuées par les organismes de développement de la formation précités et de guider les travaux de la branche, des secteurs et des entreprises en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Les partenaires sociaux marquent leur attachement à la mise en place d'instances régionales exerçant, dans ce champ géographique, les attributions de l'OPTL.

En outre, dans chaque région administrative, un bilan annuel régional de même nature que celui préparé au niveau national est présenté par les représentations régionales de l'Observatoire national prospectif des métiers et des qualifications.



Le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport

Ce rapport porte sur les entreprises entrant dans le champ de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport.

Codes NAF de la Convention collective nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport (dans la NAF rev. 2)

Terminologie des activités utilisée dans le présent document	NAF rev. 2	Libellé d'activité	
Transport routier de marchandises (TRM)	49.41A	Transports routiers de fret interurbains	
	49.41B	Transports routiers de fret de proximité	
	53.20Z	Autres activités de poste et de courrier	
	80.10Z	Activités de sécurité privée	(*)
Transport routier de voyageurs (TRV)	49.39A	Transports routiers réguliers de voyageurs	
	49.39B	Autres transports routiers de voyageurs	
Déménagement (DEM)	49.42Z	Déménagement	
Location (LOC)	49.41C	Location de camions avec chauffeur	
	77.12Z	Location et location-bail de camions	(*)
Auxiliaires de transport (AUX)	52.29A	Messagerie, fret express	
	52.29B	Affrètement et organisation des transports	(*)
Prestataires logistiques (PRL)	52.10B	Entreposage et stockage non frigorifique	(*) (**)
Transport sanitaire (TRS)	86.90A	Ambulances	

(*) Ces codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective transport nationale des transports routiers et des activités auxiliaires du transport. En conséquence, pour les activités partiellement couvertes, les ajustements nécessaires sont opérés afin de ne retenir que les entreprises couvertes par la convention collective.

(**) Depuis le 1er février 2005, sont entrées dans le champ de cette même convention collective certaines activités logistiques identifiées par référence au code 52.10B de l'Entreposage non frigorifique.

Le rapport emploie également à plusieurs reprises l'expression « **activité Marchandises** » pour désigner le regroupement des secteurs transport routier de marchandises (TRM), déménagement (DEM), activités auxiliaires (AUX), loueurs (LOC) et prestataires logistiques (PRL), ainsi que l'expression « **transport routier de personnes** » qui recouvre le transport routier de voyageurs (TRV) et le transport sanitaire (TRS).



Les outils statistiques dédiés dont s'est doté l'Observatoire Prospectif des métiers et des qualifications dans les Transports et la Logistique (OPTL)

- Une enquête annuelle auprès d'un échantillon représentatif d'établissements de la branche conventionnelle

En complément des sources statistiques publiques, une enquête annuelle, réalisée depuis 1990 par les Conseillers Régionaux à l'Emploi et en Formation (CREF) de la Direction des Relations Institutionnelles et des Études de l'AFT permet d'avoir une meilleure approche des spécificités de l'emploi dans la branche conventionnelle.

La méthode d'échantillonnage repose sur des quotas par région, taille d'établissement et secteur d'activité. Pour le présent bilan, au niveau de la région Aquitaine, 153 questionnaires, recueillis en 2013 auprès d'autant d'établissements (soit 7,3% des établissements de la branche conventionnelle en Aquitaine), ont été exploités représentant 4 108 salariés (soit 12,7% des salariés de la branche conventionnelle en Aquitaine).

Cette enquête permet à la Commission Paritaire Nationale professionnelle de l'Emploi et de la formation professionnelle dans les transports routiers et les activités auxiliaires du transport (CPNE) de présenter des informations chiffrées aux plans national et régional par l'élaboration de Tableaux de bord régionaux de l'emploi et de la formation professionnelle. La Profession dispose ainsi d'un outil de connaissance, de dialogue et d'action en matière d'emploi, de qualification et de formation dont la fiabilité est démontrée chaque année.

Un grand nombre d'indicateurs présentés ici sont issus de l'exploitation de cette enquête.

- Une ventilation des effectifs selon une nomenclature des emplois propre à la branche conventionnelle

Les données d'enquête permettent notamment la ventilation des effectifs en familles professionnelles selon une nomenclature des emplois spécifique à la branche conventionnelle.

Une famille professionnelle est constituée par l'ensemble des emplois qui correspondent à une même finalité et à une même technicité professionnelle, quel que soit le niveau de compétence dans cette technicité. C'est l'ensemble des emplois liés à l'exercice d'une activité de l'entreprise ou à un domaine de l'administration de l'entreprise ; c'est l'espace naturel dans lequel évoluent habituellement les salariés, et à l'intérieur duquel se produit l'évolution la plus fréquente de carrière.



Les familles professionnelles de la branche conventionnelle

CODES	DENOMINATIONS	DEFINITIONS
1	DIRECTION	Emplois de direction, notamment dans les petites entreprises (au moins un salarié) et de direction générale avec statut de salarié ou assimilé.
2	GESTION	Emplois relevant des services généraux de l'entreprise.
3	VENTES/ACHATS	Emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.
4	TECHNIQUES D'EXPLOITATION TRANSPORT	Emplois caractérisés par l'utilisation de techniques ou l'application de réglementations, les unes et les autres propres aux activités du transport.
	- Transports routiers et messagerie/fret express - Transports multimodaux - Déménagements - Location - Transport de voyageurs - Transport sanitaire	
5	LOGISTIQUE / MANUTENTION / MAGASINAGE	Emplois liés aux opérations de logistique, de manutention, de stockage et de magasinage.
6	CONDUITE	Emplois caractérisés par la conduite de véhicules de transport routier, quelles que soient leurs caractéristiques et les distances parcourues.
6.1	- Transport de personnes	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1	Transport de voyageurs	
6.1.1.1	° 1er groupe	Emplois caractérisés à la fois par les déplacements d'une durée de plusieurs jours (la relation avec la ou les personnes transportées se situant hors du cadre strict d'un contrat de transport) et l'action auprès de prestataires de services extérieurs.
6.1.1.2	° 2ème groupe	Emplois autres que ceux relevant du 1er groupe (services réguliers, services scolaires, lignes régulières, excursions à la journée, etc...).
6.1.2	Transport sanitaire	Emplois de conducteurs ambulanciers
6.2	- Transport de marchandises	Emplois pour lesquels la conduite des véhicules est prédominante.
6.2.1	° 1er groupe	
6.2.2	° 2ème groupe	Emplois caractérisés par un ensemble de tâches liées à la fois aux marchandises transportées, aux véhicules utilisés et à l'environnement des transports effectués.
6.2.3	° 3ème groupe	Emplois de conducteur professionnel avec exigences particulières en termes de complexité des tâches (autonomie, technicité, etc...).
7	MAINTENANCE DES VEHICULES	Emplois caractérisés par l'entretien, le maintien et/ou la remise en ordre de véhicules de transport routier (fonction technique, atelier).
8	INTERPROFESSIONNEL	Tous les emplois ne relevant pas des catégories précédentes et, en principe, à caractère interprofessionnel (secrétariat, gardiennage, etc...).



Méthodologie de l'édition 2014



Le « calage » des données d'enquête sur les statistiques ACOSS

Les résultats de l'enquête Tableaux de bord menée par les CREF auprès des entreprises étaient jusqu'en 2011 calés sur les statistiques Pôle emploi, champ UNEDIC, qui servaient à redresser les données : les réponses de l'échantillon enquêté, sélectionné selon la méthode des quotas, étaient ainsi extrapolées à l'ensemble de la population étudiée.

Suite au transfert du recouvrement des cotisations d'assurance chômage auprès des URSSAF, Pôle emploi n'a plus été en mesure de produire une statistique pour les années 2011 et suivantes.

Dans ces conditions, la présentation des effectifs salariés dans les éditions suivantes du rapport OPTL, et le calage des données de l'enquête Tableaux de bord, ont été opérés sur la base des statistiques de l'ACOSS : ainsi, pour les dernières éditions du rapport OPTL, les données de l'ACOSS ont servi à calculer des taux d'évolution du nombre d'établissements et de salariés par codes NAF, taux d'évolution qui ont été appliqués aux dernières statistiques connues Pôle emploi champ UNEDIC ajustées au champ conventionnel. Cette méthode a permis de conserver une présentation des données sans rupture de série sur au moins cinq ans.

Dans la mesure où les dénombrements annuels d'établissements et de salariés par codes NAF et territoires sont désormais fournis par l'ACOSS pour la période 2008-2013, il a été choisi d'opérer un nouveau changement méthodologique à compter de la présente édition, et de caler les données de l'enquête Tableaux de bord sur la statistique ACOSS, pour les années 2008 à 2013 incluses. De la même manière, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés des 5 dernières années résultent de l'application directe des coefficients d'ajustement aux séries 2008-2013 fournies par l'ACOSS.

Néanmoins, les évolutions du nombre d'établissements et de salariés sur 10 ans continuent d'être données sur la base de l'application du taux d'évolution ACOSS aux statistiques Pôle emploi champ UNEDIC ajustées, l'ACOSS ne fournissant pas des séries aussi longues. Il s'ensuit que les évolutions à 10 ans sont communiquées sous forme indicielle.



Mise à jour des statistiques ACOSS 2008-2012

Les séries ACOSS pour les années 2008 à 2012 précédemment diffusées ont par ailleurs fait l'objet d'actualisations par l'ACOSS, avec des incidences sur les chiffres du champ de la CCNTR :

- d'une part, pour les salariés dont les établissements ont changé de code commune ou code NAF, ces informations ont fait l'objet d'une rétopolation par l'ACOSS.
- d'autre part, pour le dénombrement des établissements avec salariés, le périmètre retenu par l'ACOSS est désormais celui des établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2013, alors que les diffusions annuelles antérieures portaient sur le périmètre des établissements ayant déclaré des effectifs au 31 décembre de l'année considérée. Ainsi, les nouvelles séries reconnaissent comme "actifs" des établissements qui ont déclaré de la masse salariale au 4ème trimestre, mais n'ont plus de salariés au 31/12, c'est la raison pour laquelle un nombre plus important d'établissements est recensé

● L'ajustement au champ de la CCNTR

Quatre codes d'activité ont une définition plus large que celle correspondant au champ de la Convention collective des transports routiers et activités auxiliaires du transport (CCNTR) :

- **80.10Z – Activités de sécurité privée** : ce code comprend les sous-activités de gardiennage et d'enquêtes et sécurité qui n'appartiennent pas au champ de la Convention collective, que seule la sous-activité de transports de fonds intéresse ;
- **77.12Z – Location et location-bail de camions** : la location et location-bail de véhicules de loisirs, incluse dans ce code d'activité, est hors champ de la Convention collective ;
- **52.29B – Affrètement et organisation des transports** : les activités spécifiques d'auxiliaires de transport maritime, aérien, ainsi que les autres auxiliaires des transports sont également hors champ de la Convention collective ;
- **52.10B – Entreposage et stockage non frigorifique** : appartiennent au champ de la convention collective les établissements dont l'activité d'entreposage non frigorifique est exercée à titre principal, et qui interviennent pour le compte de tiers (les marchandises n'appartiennent pas à l'entreprise).

Pour ces codes d'activité, l'appréciation du nombre d'établissements et de salariés relevant du champ de la Convention collective s'effectue donc sur la base d'un ajustement apporté aux statistiques publiques d'emploi.

À l'occasion de l'entrée en vigueur de la nouvelle nomenclature d'activité de l'INSEE (NAF rév. 2), l'Observatoire a décidé en 2010 d'actualiser les coefficients d'ajustement des codes NAF 52.10B, 52.29B, 77.12Z par la voie d'une enquête téléphonique destinée à apprécier la part des établissements et des salariés de ces codes NAF qui relèvent de la convention collective des transports routiers et activités auxiliaires. Ce sont ces coefficients qui sont depuis lors appliqués aux statistiques publiques pour ramener les chiffres au périmètre conventionnel.

Concernant le 80.10Z, les coefficients d'ajustement sont revus périodiquement à partir de réévaluations de l'effectif salarié national des transporteurs de fonds. La dernière mise à jour a été réalisée en 2012 avec le concours des organisations membres de l'OPTL et des principales entreprises du secteur.

Poids de la branche professionnelle

L'exploitation du recensement de la population 2009 de l'INSEE permet d'identifier le nombre de conducteurs, repérés par des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS), par secteur d'activité.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de marchandises les PCS à considérer sont :

- 641A Conducteurs routiers et grands routiers (salariés),
- 643A Conducteurs livreurs, coursiers (salariés),
- 644A Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères.

Pour la conduite de véhicules de transport routier de voyageurs :

- 641B Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés).

Pour la conduite de véhicules de transport sanitaire :

- 526E Ambulanciers (salariés).

Au niveau national, on met en évidence que 49 % des emplois de conducteurs de véhicules de transport routier de marchandises sont exercés dans la branche des transports routiers (au sens de la convention collective), qui concentre quasiment l'ensemble des conducteurs de transport routier de marchandises pour le compte d'autrui. La branche concentre même 52 % de ces emplois si l'on exclut les conducteurs de véhicules de ramassage des ordures ménagères auxquels s'appliquent d'autres conventions collectives.

50 % des conducteurs de véhicules routiers de transport en commun relèvent de la branche conventionnelle, contre 38 % exerçant dans le transport urbain, et près de 12 % dans des établissements du compte propre.

Les conducteurs de véhicules de transport sanitaire exercent dans les entreprises de la branche au sens de la CCNTR, excepté les agents de la fonction publique (SMUR).

1

Etablissements



● Établissements

La branche conventionnelle des transports comptabilise **3 425 établissements** dont 1 318 sans salariés (+ 2,42 % par rapport à 2012) et 2 107 avec salariés (- 0,9 % par rapport à 2012 surtout avec la baisse dans le transport routier de marchandises et les auxiliaires de transport).

Établissements sans salarié au 1er janvier (ou dont l'effectif est inconnu)

	2012	2013
TRM	810	828
TRV	116	119
DEM	47	54
LOC	69	71
AUX	113	107
PRL	71	77
TRS	61	63
TOTAL	1 286	1 318

Les **établissements sans salarié** pèsent **38%** de la branche conventionnelle des transports surtout dans le transport routier de marchandises, le transport routier de voyageurs et les auxiliaires de transport.

Tous les secteurs sont en évolution à l'exception des auxiliaires de transport qui ont connu une baisse de plus de 5% par rapport à l'année précédente.

Source : INSEE, fichier SIRENE
Données ajustées au champ conventionnel

Établissements avec salariés au 31 décembre

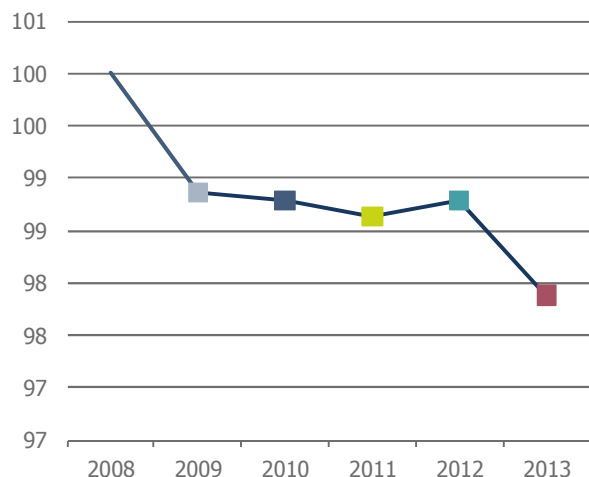
	2012	2013
TRM	1 171	1 154
TRV	226	228
DEM	75	75
LOC	64	64
AUX	242	235
PRL	52	53
TRS	297	299
TOTAL	2 126	2 107

A l'inverse, **les établissements avec salariés** ont connu plutôt **une baisse de 0,9%** surtout dans le transport routier de marchandises et les auxiliaires de transport. Le reste des secteurs d'activités sont restés stables.

Cette baisse est une tendance générale qui se retrouve sur les chiffres nationaux. **En France, le transport compte 39 418 établissements avec salariés en 2013** contre 39 778 en 2012.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements avec salariés sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)

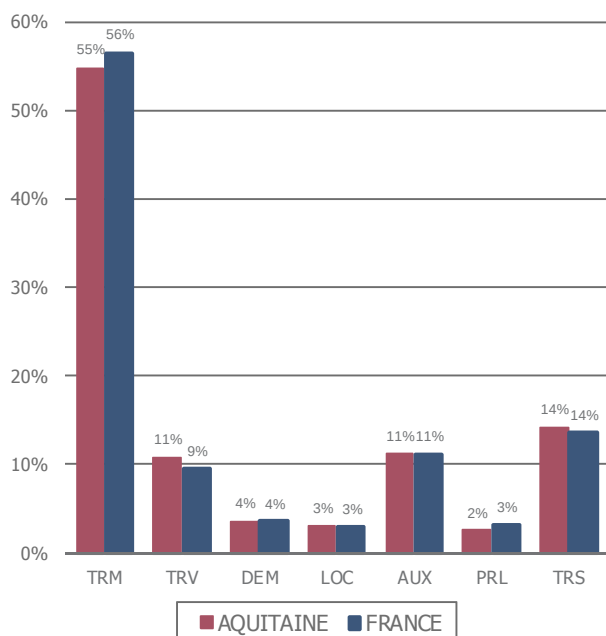


En 5 ans, la baisse du nombre d'établissements a été de 2% avec moins de 21 établissements.

Nous n'avons pas atteint les chiffres d'avoir la crise économique de 2008.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition du nombre d'établissements par secteur d'activité



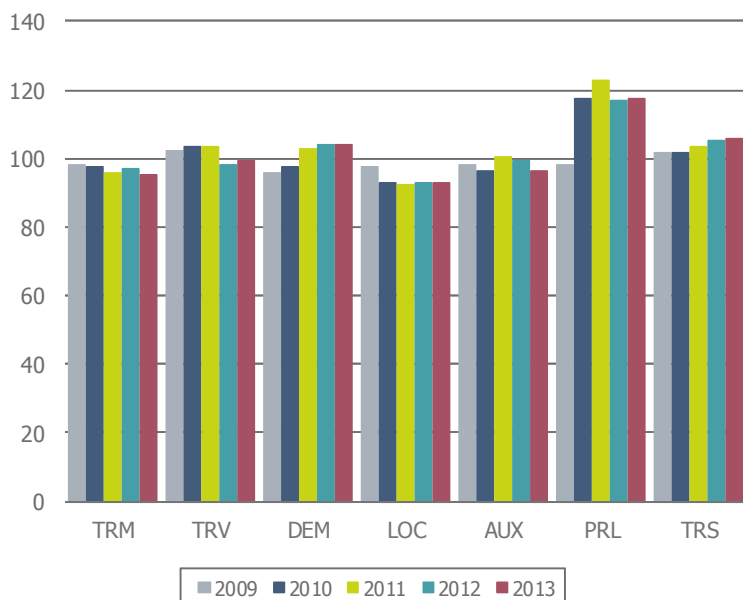
Globalement, la répartition du nombre d'établissements n'a pas évolué par rapport à l'année précédente.

Le transport routier de marchandises reste le premier secteur d'activité de la branche.

Par rapport au national, l'Aquitaine a proportionnellement plus d'établissements dans le déménagement et moins dans le transport sanitaire.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution du nombre d'établissements avec salariés par activité sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)



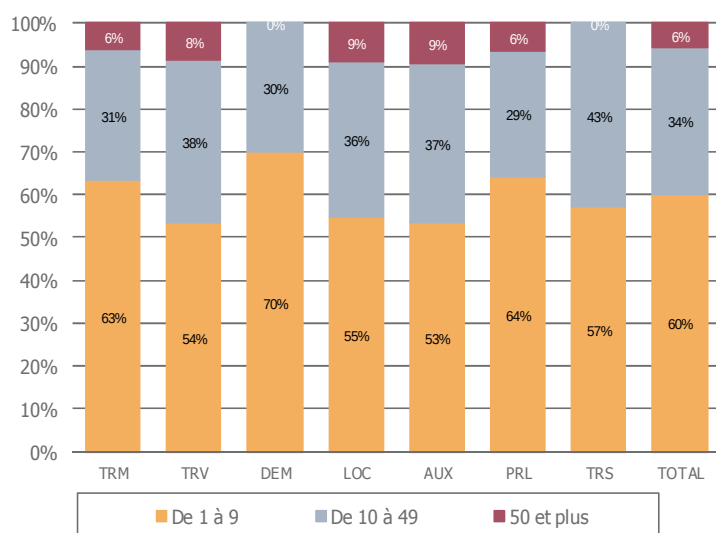
La baisse du nombre d'établissements a été effective surtout dans le transport routier de marchandises avec une perte de 34 établissements.

A l'inverse, le transport sanitaire s'est développé passant de 287 établissements en 2009 à 299 en 2013.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par secteur et classe de taille

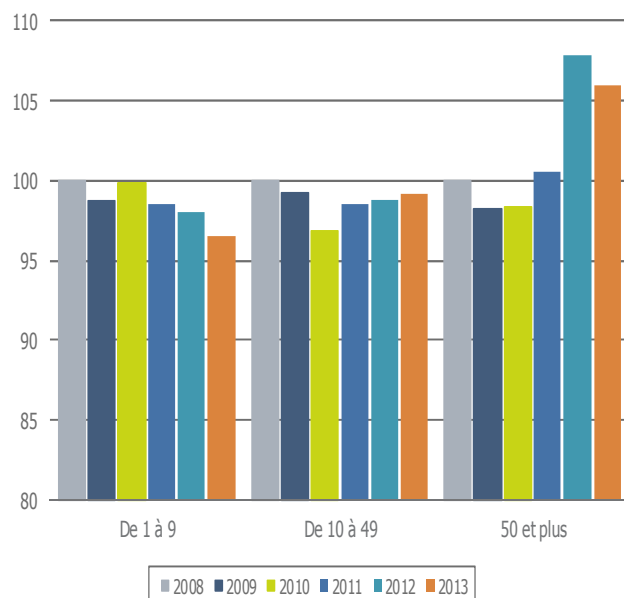


Tout secteur confondu, 60 % des établissements ont moins de 10 salariés, encore plus accentué dans le déménagement et chez les prestataires en logistique.

34% des établissements ont entre 10 et 49 salariés surtout dans le transport sanitaire.

6% des établissements ont plus de 50 salariés surtout chez les auxiliaires de transport, les activités de location et le transport routier de voyageurs.

Évolution du nombre d'établissements par taille sur 5 ans (indice base 100 en 2008)



Les établissements de petite taille ont tendance à diminuer au profit de tailles plus importantes pour faire des économies d'échelle sur les activités non productives.

En 2013, les établissements de plus de 50 salariés se sont moins développés qu'en 2012.

Répartition des établissements par département

Département	2013	%
24	239	11%
33	938	45%
40	252	12%
47	234	11%
64	445	21%
TOTAL	2 107	100%

45% des établissements de la branche se concentrent sur la Gironde avec plus de 45 établissements par rapport à 2013.

Les Pyrénées Atlantiques restent le 2^{ème} département avec une progression de plus de 28 établissements par rapport 2013.

Les départements des Landes et du Lot et Garonne ont progressé avec plus 3 et 9 établissements. A l'inverse, la Dordogne a perdu 11 établissements.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par département et activité

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
24	122	33	9	5	10	5	56	239
33	486	85	40	36	138	32	121	938
40	159	24	5	2	12	7	44	252
47	149	24	3	4	24	3	26	234
64	239	62	18	17	51	5	52	445
TOTAL	1 154	228	75	64	235	53	299	2 107

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Les établissements du transport routier de marchandises restent prédominants dans tous les départements d'Aquitaine : 51% en Dordogne et en Gironde, 53% dans les Pyrénées Atlantiques, 63% dans les Landes et le Lot et Garonne.

Les établissements en transport routier de voyageurs se situent au Nord de l'Aquitaine à 37% en Gironde et dans le sud à 37% dans les Pyrénées Atlantiques et les Landes.

40% des établissements du transport sanitaire se trouvent en Gironde et 32% dans le sud de l'Aquitaine.

Évolution du nombre d'établissements par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2008)



Le nombre d'établissements sur 5 ans s'est traduit globalement par une baisse de 2%.

Elle a été plus marquée en Dordogne (- 7%) et le Lot et Garonne (- 9%).

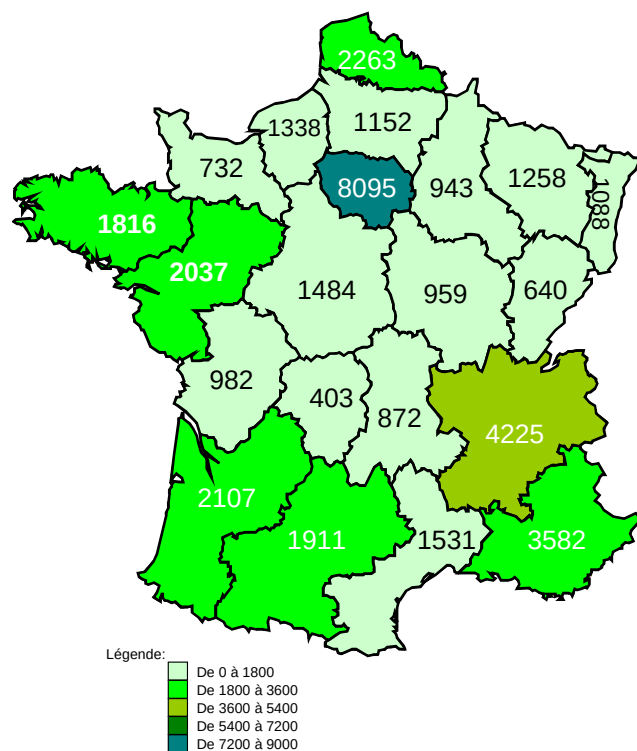
Seul la Gironde a connu une progression de 1%.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements par région et taux d'évolution du nombre d'établissements en 2013

Répartition des établissements par région



3 582

Taux d'évolution du nombre d'établissements



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Créations d'établissements en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013 / 2012		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	110	13	13	136	-7%	-45%	-4%
TRV	26	1	2	29	-7%	-50%	-3%
TRS	3	0	1	4	-63%	-100%	-60%
AQUITAINE	139	14	16	169	-10%	-50%	-7%
FRANCE	4 238	309	424	4 970	-12%	-58%	-11%

Source : Ellisphère, ex.COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

Le nombre de créations avec salariés a très fortement baissé en 2013, soit – 50% par rapport à 2012, un peu plus faible que le national. Tous les secteurs ont été touchés à la fois les marchandises, les voyageurs et le transport sanitaire.

Défaillances d'entreprises en 2013 et évolution en %

	Nombre				Evolution 2013 / 2012		
	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total	Sans salarié	Avec salariés	Total
MAR	94	113	5	212	10%	32%	17%
TRV	9	16	0	25	-57%	33%	-24%
TRS	2	8	0	10		100%	150%
AQUITAINE	105	137	5	247	-2%	35%	13%
FRANCE	2 854	2 724	144	5 722	-3%	14%	3%

Source : Ellisphère, ex.COFACE

ND : non déterminé

Données ajustées au champ conventionnel

Les défaillances avec salariés ont malheureusement fortement progressé + 35% à l'inverse de 2012, + 32% en marchandises et + 33% en voyageurs.

Défaillances d'entreprises par cause en 2013

	Sans salarié	Avec salariés	ND	Total
Part des liquidations judiciaires en %				
2012	7%	33%	77%	22%
2013	9%	39%	60%	27%
Part des redressements judiciaires en %				
2012	1%	21%	23%	11%
2013	1%	16%	40%	10%
Nombre de salariés concernés par les liquidations et redressements judiciaires en 2013				
	MAR	TRV	TRS	TOTAL
	649	39	44	732

Source : Ellisphère, ex.COFACE

Données ajustées au champ conventionnel

2



Effectifs



● Effectifs

Répartition des salariés par secteur d'activité détaillé au 31/12/2013

Naf rev. 2	Total	%
Transport routier de marchandises (TRM)		
4941A	9 787	
4941B	6 852	
5320Z	130	
8010Z	339	
Total	17 108	53%
Transport routier de voyageurs (TRV)		
4939A	2 594	
4939B	1 573	
Total	4 167	12,9%
Déménagement (DEM)		
4942Z	560	2%
Location (LOC)		
4941C	1 295	
7712Z	271	
Total	1 566	4,8%
Auxiliaires de transport (AUX)		
5229A	2 402	
5229B	2 204	
Total	4 606	14,2%
Prestataires logistiques (PRL)		
5210B	1 124	3%
Transport sanitaire (TRS)		
8690A	3 194	10%
Ensemble des activités		
Total	32 324	100,0%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Pour l'ensemble des activités, les effectifs salariés ont progressé de **630 salariés par rapport à 2012** : + 457 salariés en transport routier de marchandises, + 363 salariés en transport routier de voyageurs, + 25 salariés dans le déménagement, - 341 salariés dans les activités de location, - 14 salariés chez les auxiliaires de transport, + 84 salariés pour les prestataires en logistique et + 56 salariés dans le transport sanitaire.

Nombre de salariés au 31 décembre 2013

32 324

Effectifs par secteur d'activité au 31/12/2013

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
AQUITAINE	17 108	4 167	560	1 566	4 606	1 124	3 194	32 324
Poids secteur	52,9%	12,9%	1,7%	4,8%	14,2%	3,5%	9,9%	100,0%
AQUITAINE/NATIONAL	5,1%	4,3%	4,9%	6,9%	4,8%	2,7%	5,9%	4,9%

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Évolution 2013/2012 par secteur d'activité

	Activités							TOTAL
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	
AQUITAINE 2013	-0,8%	4,5%	-1,1%	-0,1%	-0,2%	4,1%	3,4%	0,5%
AQUITAINE 2012	-2,1%	3,9%	-6,0%	1,2%	2,7%	-5,4%	2,5%	-0,3%
FRANCE en 2013	-0,3%	2,9%	-1,2%	-2,0%	-1,2%	1,5%	2,0%	0,2%
FRANCE en 2012	-0,8%	2,9%	-7,0%	-1,2%	-1,9%	0,7%	0,6%	-0,4%

Source : ACOSS

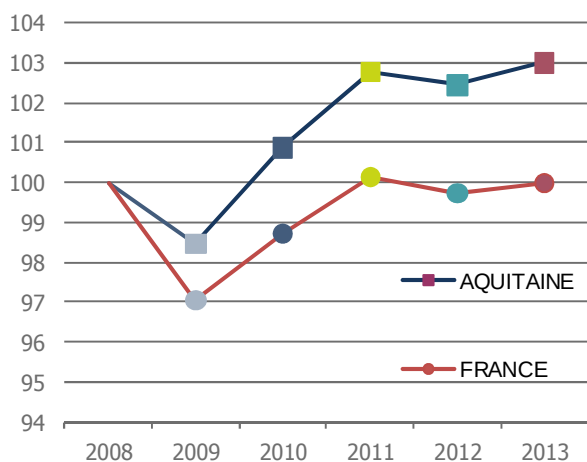
Données ajustées au champ conventionnel

En 2013, les effectifs ont progressé de plus de 0,5%, une meilleure année que 2012 qui avait vu ses effectifs baissés de 0,3%. Ces bons chiffres sont du principalement par l'évolution des effectifs en transport routier de voyageurs (+ 4,5%), chez les prestataires en logistique (+ 4,1%) et le transport sanitaire (+ 3,4%).

2013 ne sera pas une bonne année pour le transport routier de marchandises avec une baisse de ses effectifs de - 0,8 % et le déménagement de - 1,1 % qui avait déjà connu des baisses importantes en 2012.

Au niveau national, la branche Transport compte au 31 décembre 2013 : 654 730 salariés

Évolution sur 5 ans (indice base 100 au 31.12.2008)



En 5 ans, la branche transport a créé **1420 emplois**.

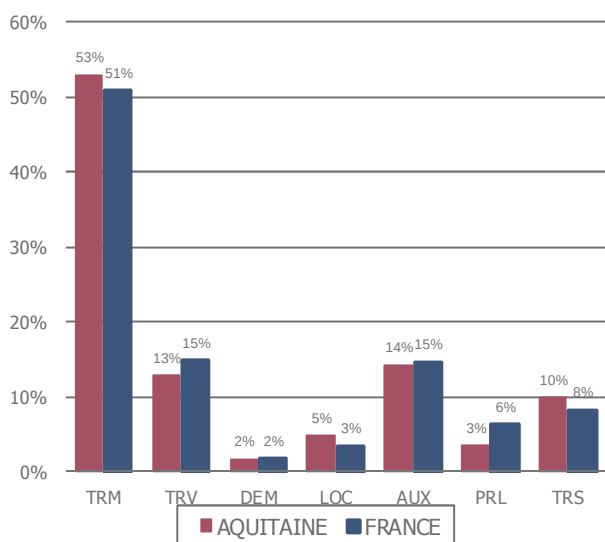
La situation de l'Aquitaine a été plus favorable au niveau de la création d'emplois que la moyenne nationale.

Bordeaux fait partie des 5 zones d'emploi les plus pourvoyeuses d'emploi avec Paris, Roissy, Lyon et Toulouse dans les activités marchandises.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par secteur d'activité



53 % des effectifs de la Branche sont employés dans le transport routier de marchandises, un secteur qui pèse plus que le national en Aquitaine.

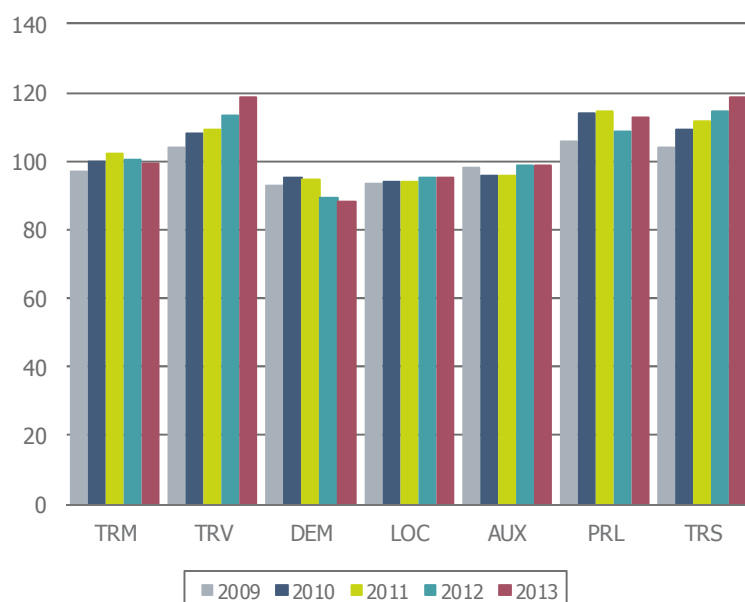
Le transport routier de voyageurs, les activités de location et les auxiliaires de transport ont perdu un point par rapport à 2012.

Les autres secteurs sont restés stables.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2008)

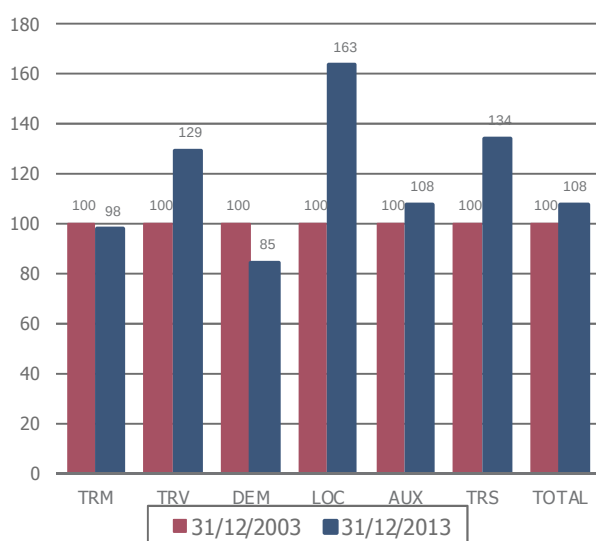


Sur 5 ans, c'est le secteur des activités du déménagement qui a connu la plus forte baisse de ses effectifs avec une perte de 31 salariés.

A l'inverse, deux secteurs sont très dynamiques en matière d'emploi : le transport routier de voyageurs avec plus 516 salariés et le transport sanitaire avec plus de 395 salariés.

Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs salariés par secteur (indice base 100 au 31/12/2003)



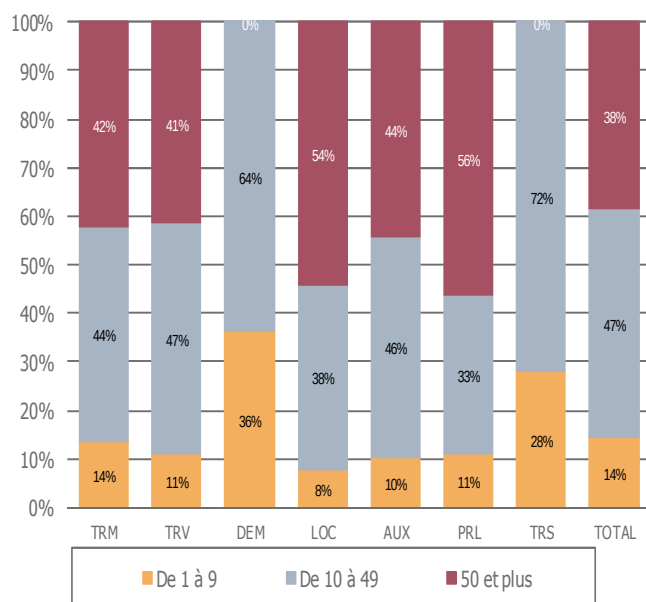
Sur la période 2003/2013, les effectifs ont progressé de plus de 8 % avec 2 210 salariés en plus.

Cette évolution a été plus marquée sur les activités de location avec plus de 716 salariés, le transport sanitaire avec plus de 828 salariés et le transport routier de voyageurs avec plus de 900 salariés.

Le transport routier de marchandises a baissé de 423 salariés et le déménagement de 97 salariés.

Source : ACOSS et Pôle emploi (champ UNEDIC)
Données ajustées au champ conventionnel

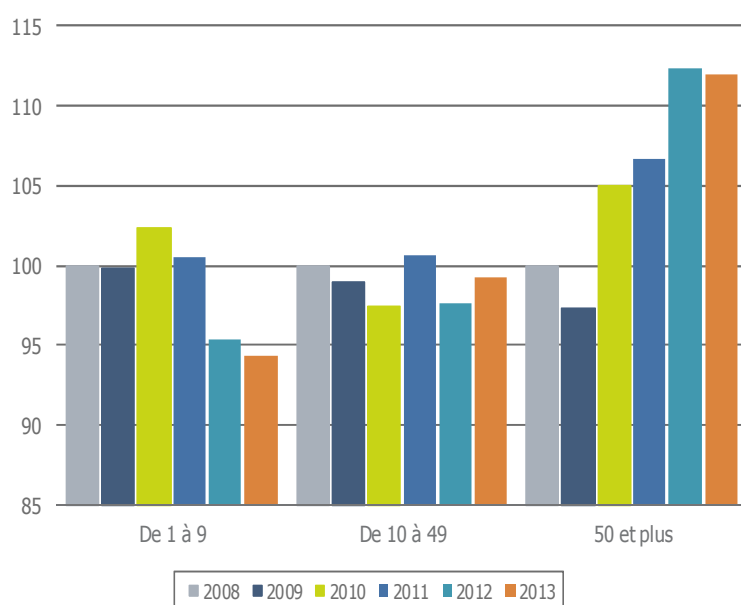
Répartition des effectifs par secteur et classe de taille d'établissement



Les établissements de moins de 50 salariés emploient plus de 61 % des effectifs de la Branche dont 14% dans des établissements de moins de 10 salariés principalement dans les activités du déménagement et du transport sanitaire.

Les établissements de plus de 50 salariés pèsent 38% des emplois surtout dans les activités de location et les prestataires en logistique.

Évolution sur 5 ans des effectifs salariés par taille (indice base 100 au 31/12/2008)



Sur 5 ans, les effectifs dans les établissements de moins de 10 salariés ont tendance fortement à diminuer surtout depuis 2 ans au profit des établissements des plus de 50 salariés.

Les établissements de moins de 10 salariés sont plus touchés par la baisse de l'activité économique et des défaillances.

Répartition des salariés par département

Département	Estimation	%
24	3 754	12%
33	16 288	50%
40	3 881	12%
47	3 176	10%
64	5 225	16%
TOTAL	32 324	100%

La moitié des effectifs se situent en Gironde comme l'année passée mais avec une hausse des effectifs de 432 salariés.

La Dordogne a connu également une hausse de ses effectifs de 334 salariés, ainsi que les Pyrénées Atlantiques avec plus de 72 salariés et le Lot et Garonne avec plus de 58 salariés.

Seul les Landes ont vu une baisse de ses effectifs de 266 salariés.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Effectifs par département et secteur

Dépt.	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
24	1 973	466	76	20	505	95	619	3 754
33	8 075	1 935	257	1 112	2 916	734	1 259	16 288
40	2 335	599	42	119	189	223	374	3 881
47	1 973	348	65	19	423	44	304	3 176
64	2 751	819	120	296	573	28	638	5 225
TOTAL	17 108	4 167	560	1 566	4 606	1 124	3 194	32 324

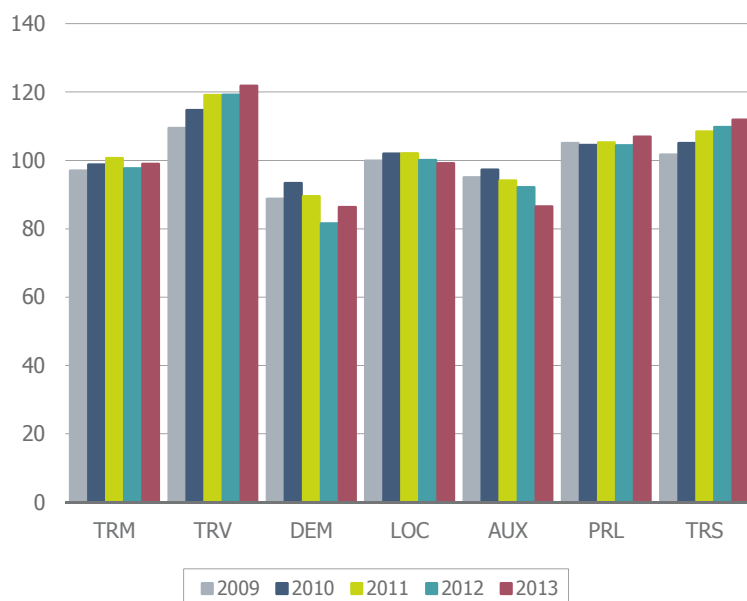
Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Le transport routier de marchandises est majoritairement présent dans tous les départements aquitains avec plus de la moitié des effectifs et a continué à progresser par rapport à 2012.

Tous les secteurs d'activités ont progressé sauf les activités de location qui ont perdu 341 salariés par rapport à 2012.

Évolution des effectifs par département sur cinq ans (base 100 au 31/12/2008)



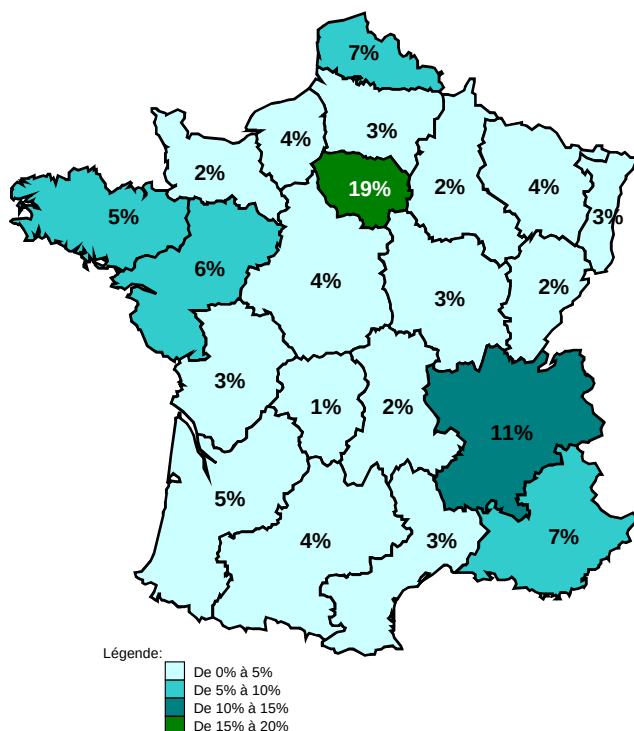
L'évolution des effectifs par département sur 5 ans a été positive sur tous les départements sauf pour les Landes.

L'évolution la plus importante a été dans le Lot et Garonne.

Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par région en 2013



L'Aquitaine représente 5% des effectifs salariés de la Branche, situation inchangée depuis plusieurs années.

Pour rappel, les 5 premières régions de France sont : IDF (19%), Rhône Alpes (11%), Nord Pas de Calais (7%), PACA (7%) et Pays de la Loire (6%).

Au niveau national, la croissance des effectifs depuis 2008 stagne. En Aquitaine, elle a été de 1%.

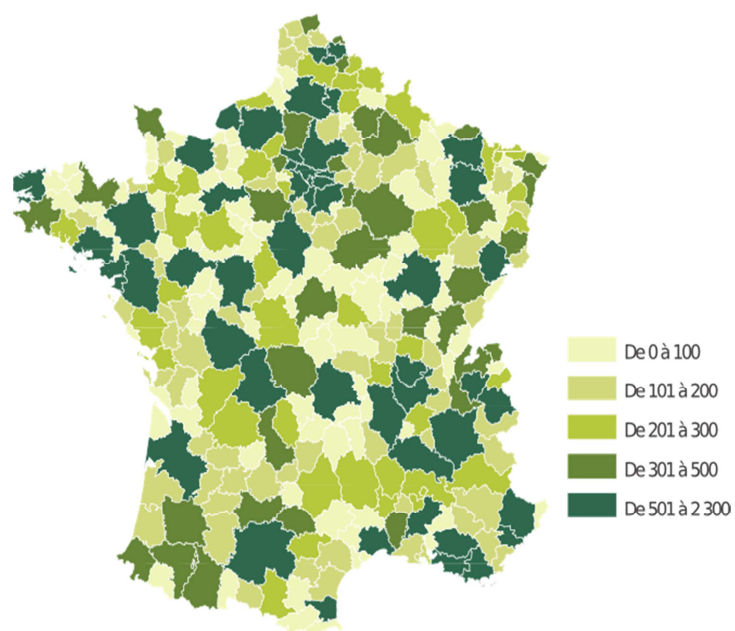
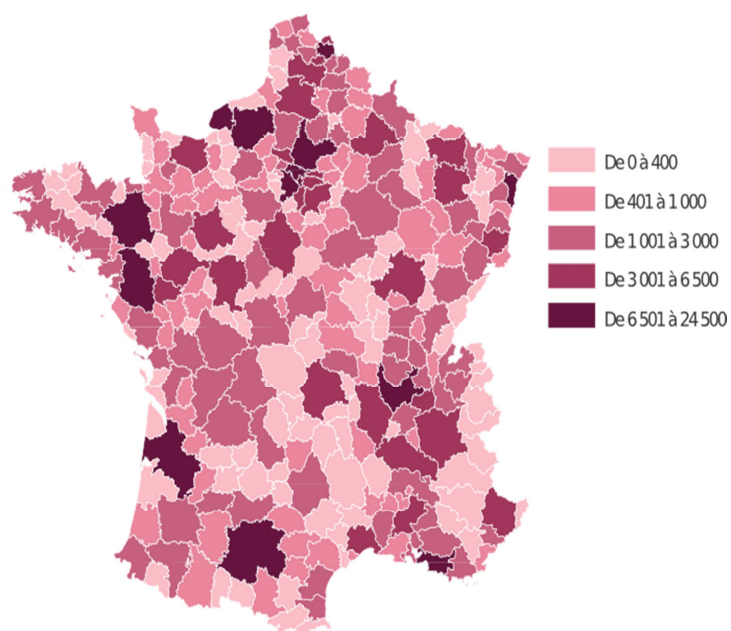
Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

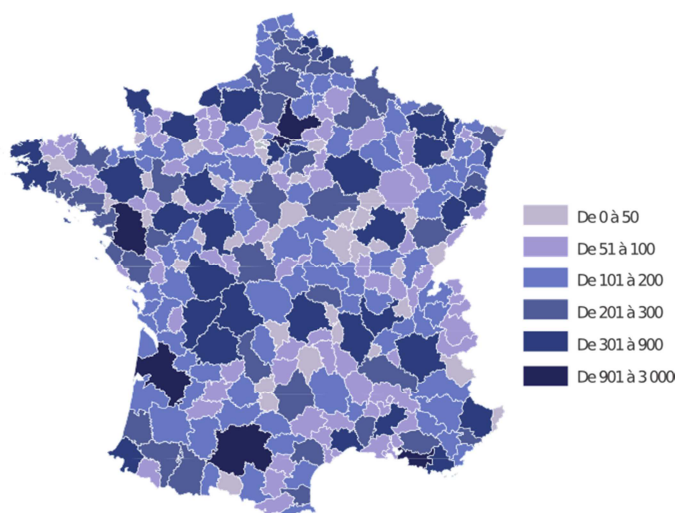
Répartition de l'emploi salarié de la branche conventionnelle par zone d'emploi en 2013

Marchandises

Voyageurs



Transport sanitaire



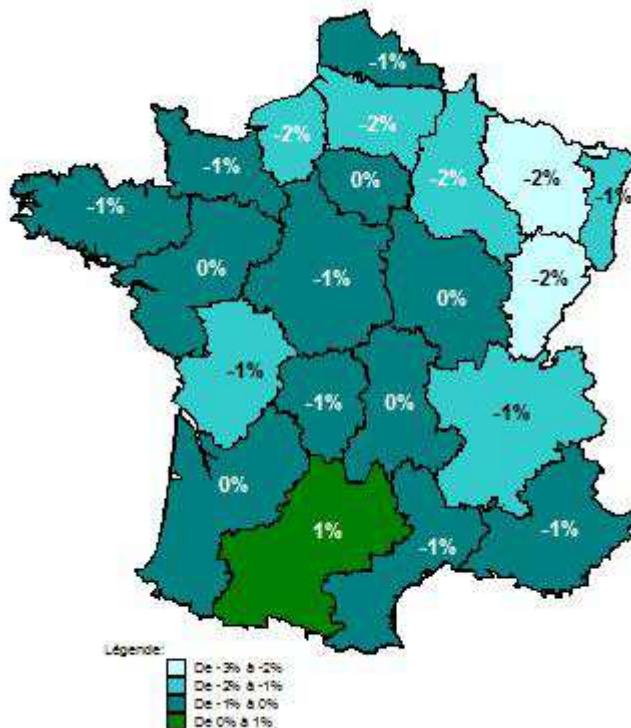
Taux de croissance annuel moyen des effectifs depuis 2008

Marchandises

Depuis 2008, la croissance de l'emploi dans l'activité marchandises est négative : - 1%.

La région Aquitaine a connu une situation moins catastrophique avec une stagnation de ses effectifs.

Une seule région en France a été dynamique, c'est la région voisine : Midi Pyrénées (+ 1%).



Source : ACOSS

Données ajustées au champ conventionnel

Voyageurs



A l'inverse de l'activité marchandises, les voyageurs ont connu un taux de croissance positive de 3%.

L'Aquitaine a suivi l'évolution nationale et a progressé également de 3%.

En France, les régions les plus dynamiques sont : IDF et Lorraine (5%), Nord Pas de Calais, Languedoc Roussillon et PACA avec 4%.

Source : ACOSS

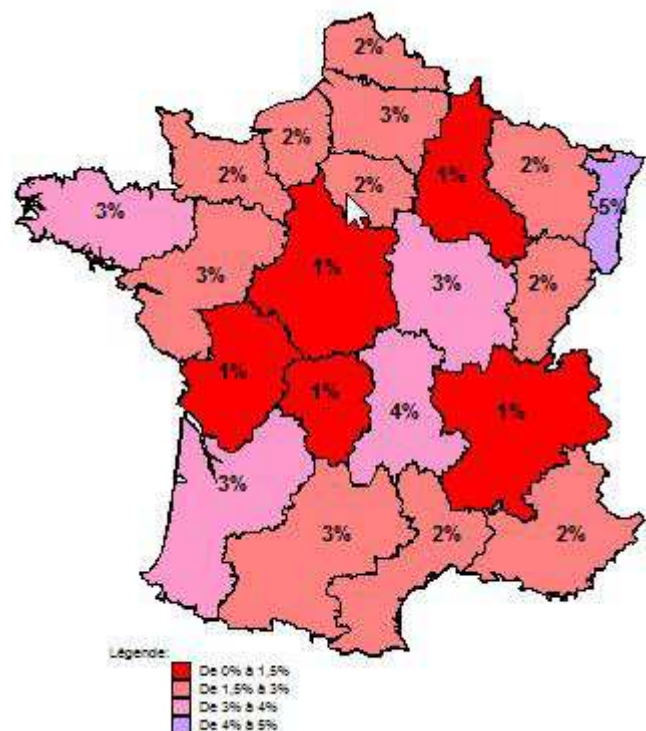
Données ajustées au champ conventionnel

Transport sanitaire

Le transport sanitaire reste un secteur dynamique au niveau de l'emploi avec une progression de 2% depuis 2008.

L'Aquitaine a connu un développement supérieur avec un taux à 3%.

En France, les régions les plus dynamiques sont : l'Alsace (5%) et l'Auvergne (4%).



Source : ACOSS
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par famille professionnelle

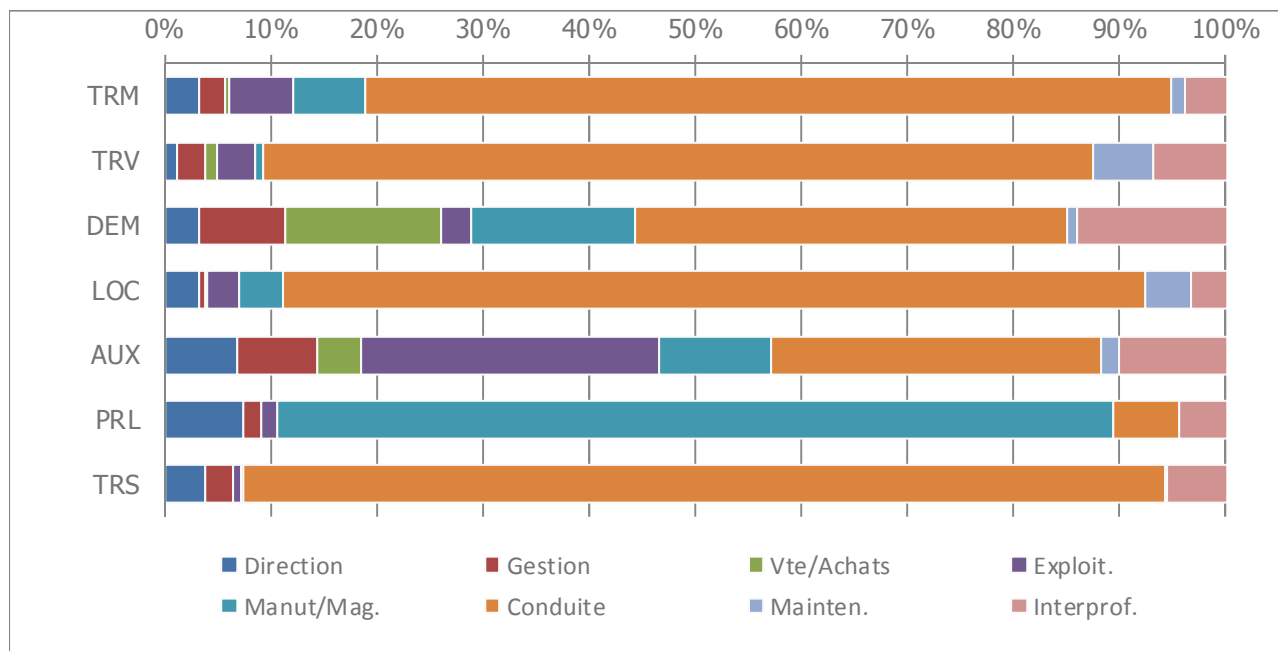
Famille professionnelle	AQUITAINE	FRANCE
Direction	4%	3%
Gestion	3%	5%
Ventes / Achats	1%	1%
Exploitation transport	8%	8%
Logistique / Manut. / Mag.	8%	11%
Conduite	68%	68%
Maintenance	2%	2%
Interprofessionnel	5%	2%
TOTAL	100%	100%

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

La famille conduite représente 68% des effectifs.

L'Aquitaine est sous-représentée dans la famille logistique, manutention, magasinage avec seulement 8% contre 11% au niveau national et également gestion avec seulement 3%.

Répartition des salariés par secteur agrégé et famille professionnelle en 2013 (en %)



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Le poids dans la famille conduite est plus fort dans les secteurs du transport sanitaire (87%), la location (81%), le transport routier de voyageurs (78%) et le transport routier de marchandises (76%).

La famille exploitation est la deuxième famille après la conduite. Le poids des exploitants est très important chez les auxiliaires de transport (28%) et seulement 6% en transport routier de marchandises.

Répartition des salariés par secteur d'activité et famille professionnelle en 2013 (en valeur)

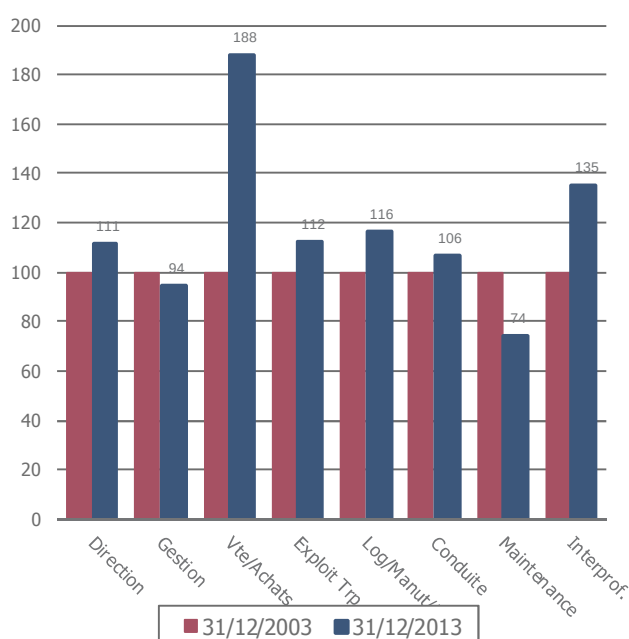
	Direction	Gestion	Vte/Achats	Exploit Trp	Log/Man/Mag	Conduite	Mainten.	Interprof.	Total
TRM	554	413	95	1 031	1 159	12 976	236	644	17 108
TRV	53	106	49	153	27	3 263	234	284	4 167
DEM	18	46	82	16	86	228	5	78	560
LOC	52	9	2	46	65	1 272	69	51	1 566
AUX	313	353	185	1 297	484	1 433	80	461	4 606
PRL	84	17	0	17	885	71	0	49	1 124
TRS	123	85	0	22	7	2 775	7	175	3 194
Total	1 198	1 030	411	2 582	2 714	22 017	631	1 741	32 324

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel, nouvel ajustement

Quatre familles ont connu une progression par rapport à 2012, la famille logistique/manutention/magasinage avec plus de 136 salariés chez les auxiliaires de transport, la famille maintenance avec plus de 97 salariés principalement dans le transport routier de voyageurs, la famille exploitation avec plus de 82 salariés chez les auxiliaires de transport et la famille gestion avec plus de 79 salariés dans le transport routier de marchandises.

Comparaison à 10 ans des effectifs par famille professionnelle (indice base 100 au 31.12.2003)



Sur la période 2003 – 2013, la plus forte progression a été dans la famille vente/achats avec la création de 169 emplois.

La famille conduite a créé 1297 emplois, la famille exploitation 248 et logistique/manutention/magasinage 230 emplois.

A l'inverse, la famille maintenance a détruit des emplois avec moins de 207 emplois ; les entreprises ont préféré externaliser.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

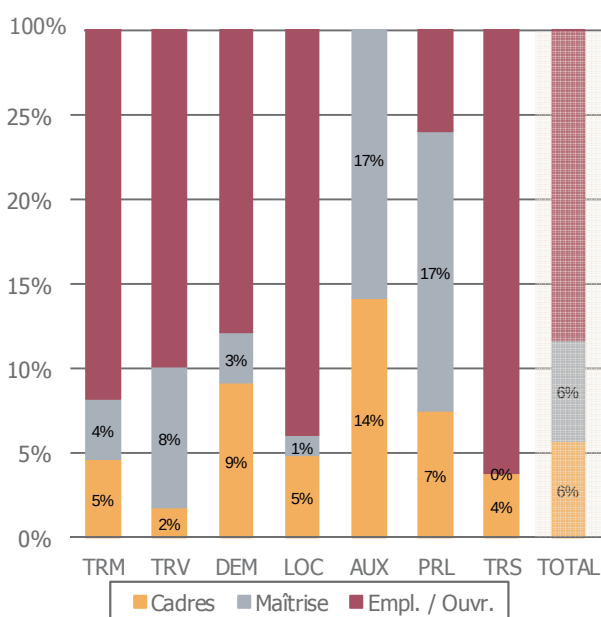
Comparaison sur 10 ans du nombre des conducteurs par activité (indice base 100 au 31.12.2003)



Sur la période 2003 – 2013, le nombre de conducteurs a augmenté de 6% avec des progressions très importantes dans le transport sanitaire (+32% avec plus de 686 créations d'emplois) et le transport routier de voyageurs (+28% avec plus de 670 créations d'emplois).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salaires par secteur et par catégorie professionnelle(CSP) en 2013



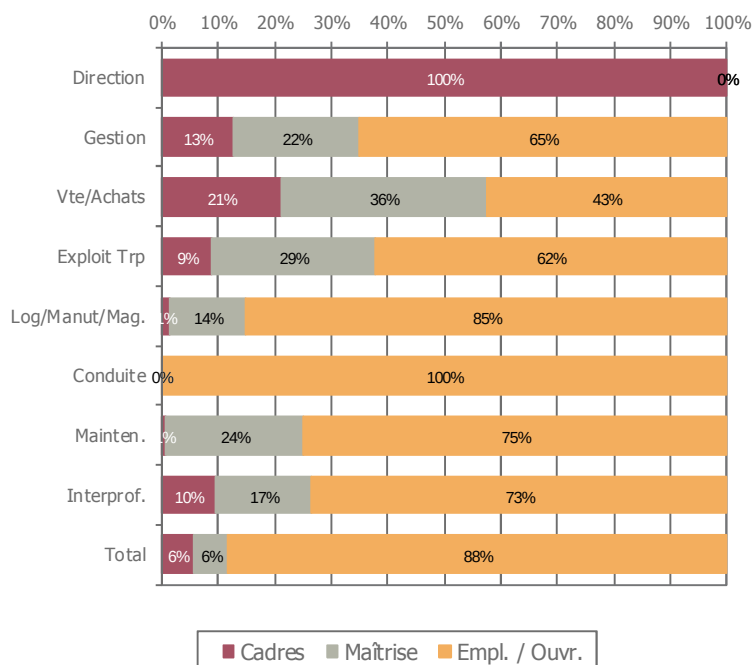
88% des salariés de la Branche sont employés/ouvriers, même taux qu'en 2012. Le pourcentage des cadres et des agents de maîtrise stagnent depuis plusieurs années.

Il y a plus de cadres dans la famille auxiliaires de transport. Pour les agents de maîtrise, ils sont également importants dans cette famille mais aussi chez les prestataires en logistique.

Les employés/ouvriers sont plus importants dans le transport sanitaire et les activités de location.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des salariés par famille professionnelle et catégorie socioprofessionnelle (CSP) en 2013

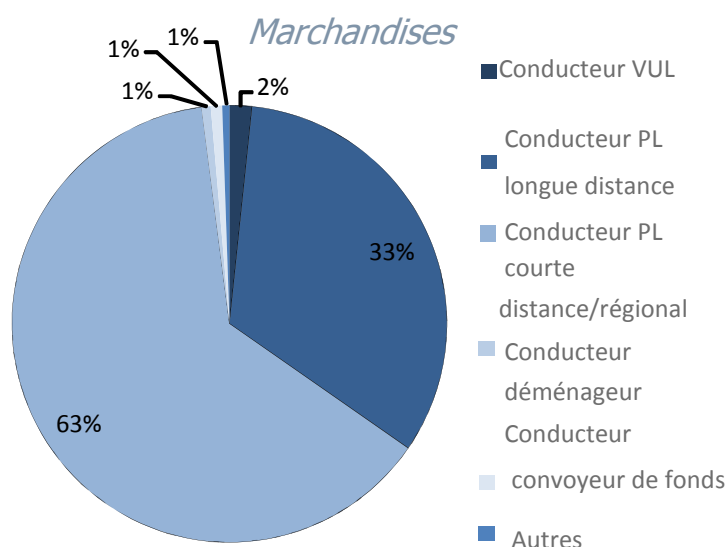


Mise à part la famille professionnelle direction, c'est en vente/achats que la proportion de salariés ayant le statut cadre ou agents de maîtrise est la plus élevée 57%, devant la famille gestion 35%.

38% du personnel dans la famille exploitation sont cadres ou agents de maîtrise.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs en Conduite par sous-famille et activité



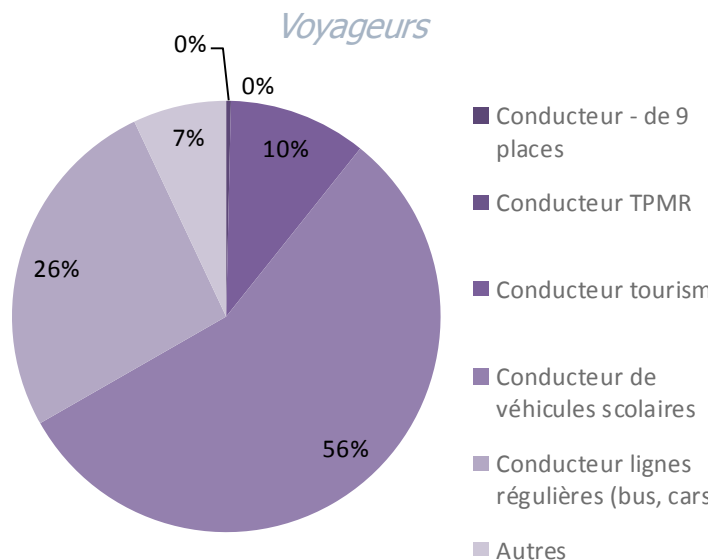
63 % des conducteurs routiers de marchandises effectuent du transport en courte distance.

A l'inverse, 33 % des transports se réalisent en longue distance.

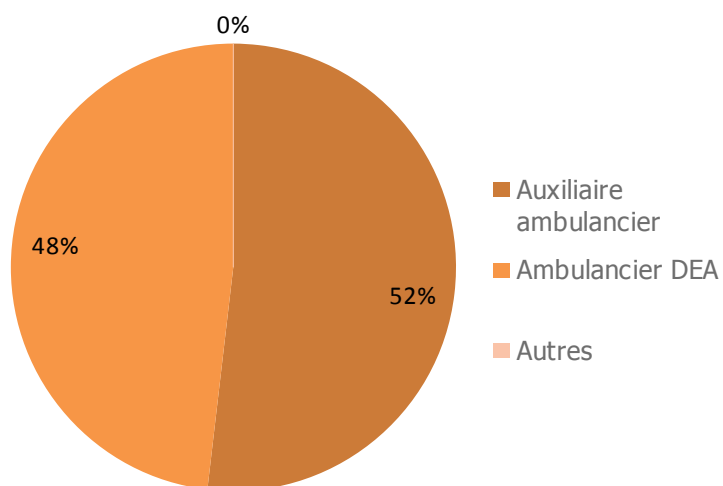
Les conducteurs avec un véhicule de moins de 3,5 t ne représentent qu'un 1% des effectifs.

Il y a beaucoup de demandes pour effectuer du transport lié au tourisme ; en fait, il ne représente que seulement 10 % des effectifs de la Branche.

L'ensemble des besoins en transport de voyageurs concerne du transport scolaire avec du temps partiel pour 56% des effectifs ou des lignes régulières pour 26%.



Transport sanitaire



Plus de la moitié des effectifs en transport sanitaire ont le Diplôme d'Etat d'Ambulancier.

Répartition des effectifs en Gestion par sous-famille dans les établissements de 50 salariés et plus



	Marchandises	Voyageurs	Trp Sanitaire	Total
Informatique	1%	0%	0%	1%
Formation professionnelle	0%	0%	0%	0%
Ressources humaines	3%	50%	0%	10%
Gestion financière	66%	42%	0%	63%
Communication, relations publiques	3%	8%	0%	4%
Environnement, Prévention, Hygiène, Qualité, Sécurité	5%	0%	0%	4%
Non renseigné	22%	0%	0%	19%
Total	100%	100%	0%	100%

Pour rappel, la sous-famille Gestion comprend les emplois des services généraux de l'entreprise : informatique, formation professionnelle, ressources humaines, gestion financière, environnement, prévention, qualité, sécurité.

Dans des plus petites structures, le personnel est polyvalent et occupe l'ensemble de ces missions.

Pour les entreprises de plus de 50 salariés, cette sous-famille concerne plutôt la gestion financière.

Répartition des effectifs en Ventes/achats par sous-famille dans les établissements de 50 salariés et plus

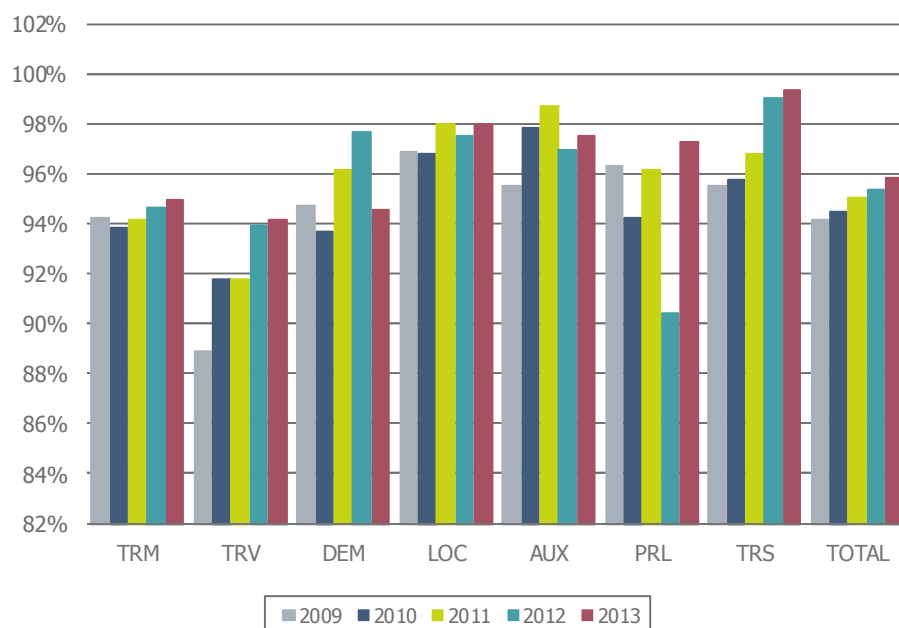


	Marchandises	Voyageurs	Trp Sanitaire	Total
Achats	0%	0%	0%	0%
Ventes	58%	96%	0%	63%
Non renseigné	42%	4%	0%	37%
Total	100%	100%	0%	100%

La sous-famille Vente/achats comprend des emplois caractérisés par le démarchage, la visite et la négociation auprès des clients et auprès des fournisseurs y compris les postes liés aux fonctions d'accompagnement : marketing, publicité, relations publiques.

63% de ces emplois concernent plutôt des emplois liés à la vente.

Évolution de la part des salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) par secteur

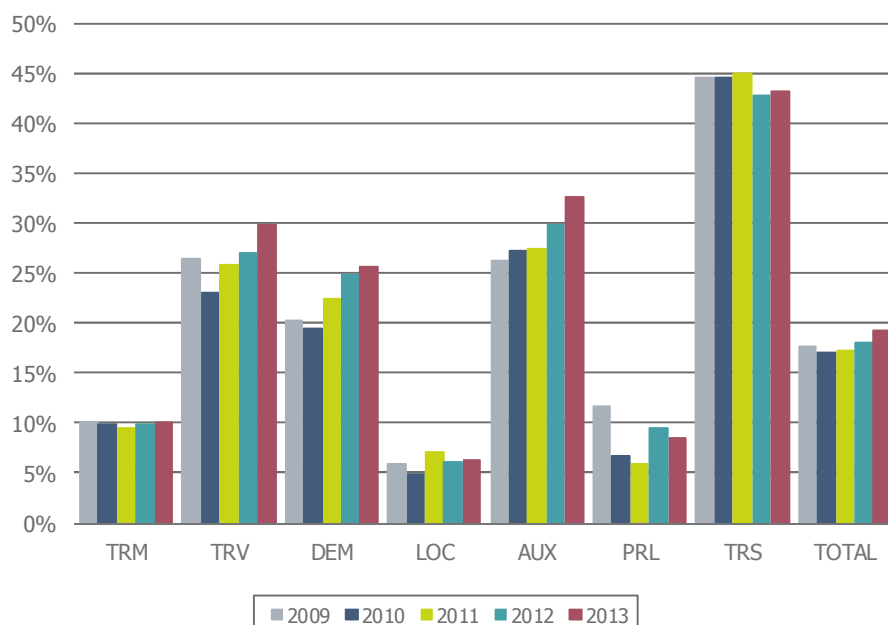


96% des emplois se situent en CDI, un point de plus par rapport à 2012.

Ils ont encore plus importants dans le transport sanitaire (99%), les activités de location (98%), les auxiliaires de transport et les prestataires en logistique (97%).

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans l'effectif total et par secteur

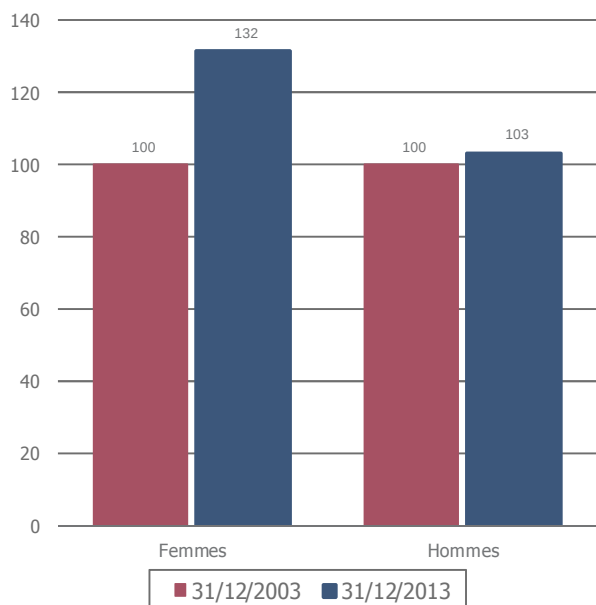


La part des femmes continue à progresser. Elle est passée de 18 à 19% en 2013 grâce au transport routier de voyageurs (+3%), les auxiliaires de transport (+2%) et le déménagement (+1%).

En Aquitaine, plus 5800 des emplois en 2013 sont occupés par des femmes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison à 10 ans des effectifs hommes / femmes (base 100 au 31/12/2003)

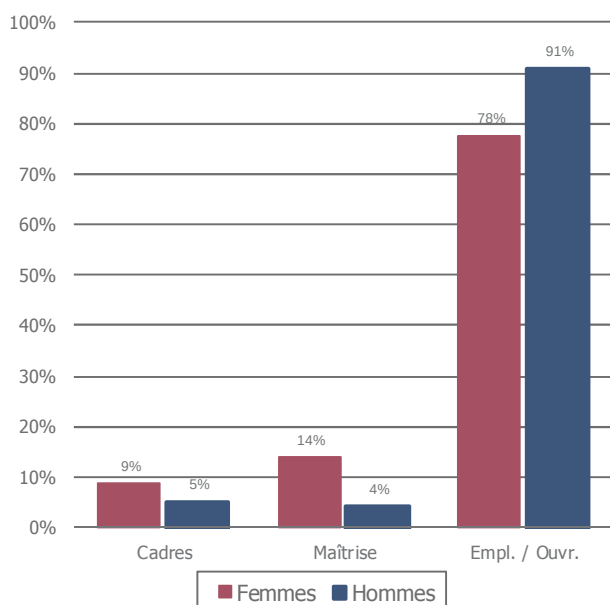


Sur la période 2003 à 2013, les effectifs féminins ont augmenté de 32%, soit plus de 1392 salariés.

Sur la même période, les effectifs masculins n'ont augmenté que de 3%.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

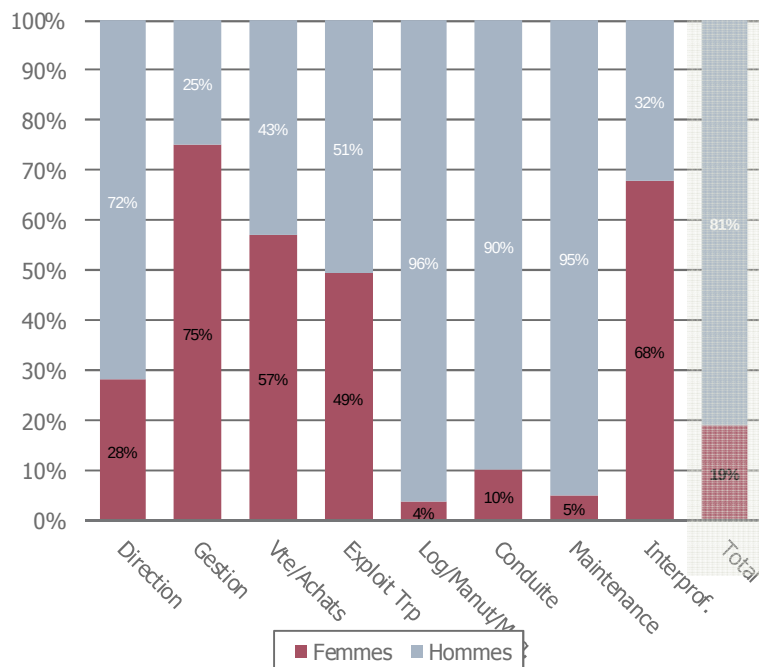
Répartition par sexe et catégorie socio-professionnelle



Comparativement, les femmes occupent plus des postes d'encadrement que les hommes, un point de plus que par rapport à 2012.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des effectifs par sexe et famille professionnelle

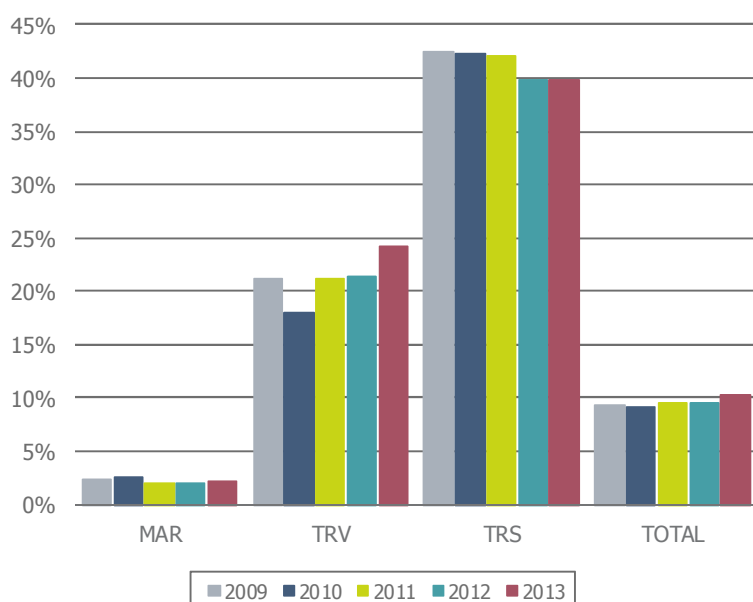


Les femmes sont toujours plus présentes dans des emplois plus « administratifs » comme dans la famille gestion : 3 points de moins qu'en 2012 avec 774 salariées.

Près de la moitié des exploitants sont occupés par des femmes : 3 points de plus qu'en 2012 avec 1275 salariés.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle conduite (par secteur)

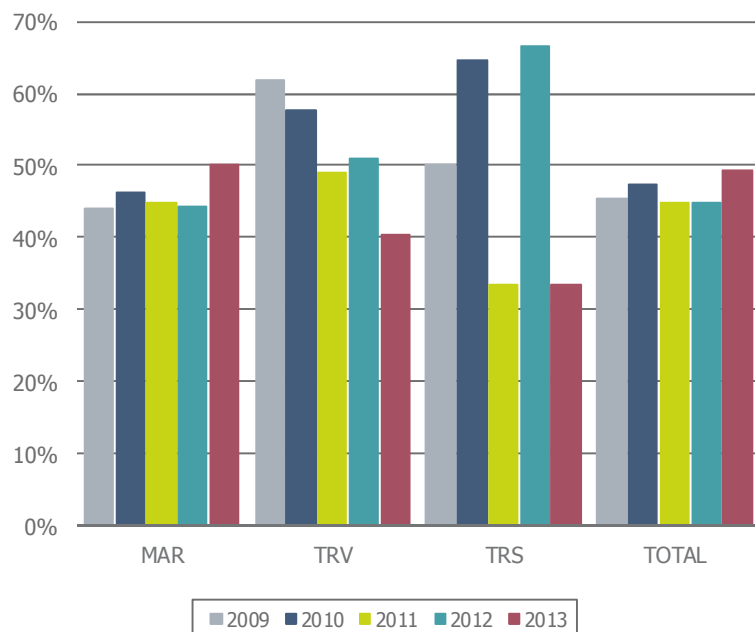


En 2013, 2242 femmes occupent un emploi lié à la conduite soit plus de 115 emplois supplémentaires occupés par une femme par rapport à l'année précédente.

Ces femmes sont employées dans trois principaux secteurs d'activités : 1105 dans le transport sanitaire, 790 dans le transport routier de voyageurs et 310 dans le transport routier de marchandises.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des femmes dans la famille professionnelle exploitation (par secteur)

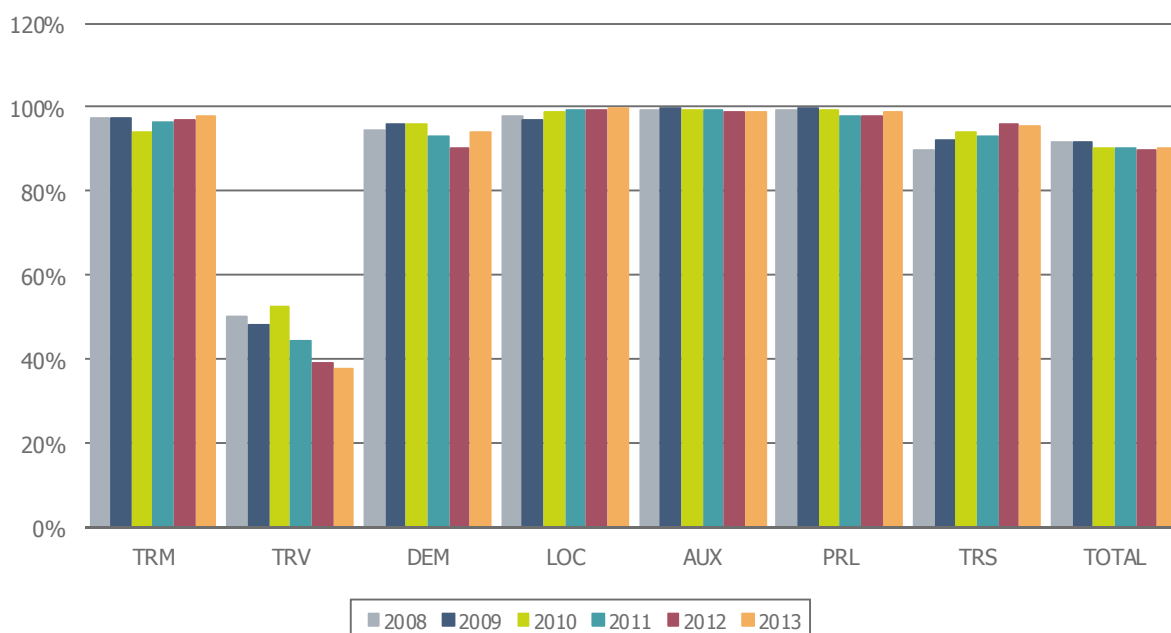


En 2013, 1275 femmes occupent un emploi lié à l'exploitation soit plus de 140 emplois supplémentaires occupés par une femme par rapport à l'année précédente.

Ces femmes sont employées dans trois principaux secteurs d'activités : 728 chez les auxiliaires de transport, 455 dans le transport routier de marchandises et 62 dans le transport routier de voyageurs.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Évolution de la part des effectifs à temps complet par secteur



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

90% des salariés de la Branche occupent un emploi à temps complet. Le temps partiel est pratiqué essentiellement dans le transport routier de voyageurs qui continue à se développer avec des emplois de conducteurs en transport scolaire.

Part des salariés à temps complet par famille professionnelle

Famille professionnelle	AQUITAINE	FRANCE
Direction	98%	96%
Gestion	80%	81%
Ventes / Achats	84%	92%
Exploitation transport	96%	95%
Logistique / Manut. / Mag.	95%	95%
Conduite	90%	90%
Maintenance	81%	90%
Interprofessionnel	82%	80%
TOTAL	90%	90%

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Certains emplois sont plutôt des temps partiels comme dans l'interprofessionnel avec des emplois de secrétariat, de gardiennage, ... ; mais aussi dans la maintenance et dans les ventes/achats.

Part des salariés à temps complet par secteur dans la famille professionnelle conduite

Secteur	AQUITAINE	FRANCE
TRM	99%	98%
TRV	35%	53%
DEM	99%	99%
LOC	100%	99%
AUX	100%	99%
PRL	100%	98%
TRS	97%	92%
Total	90%	90%

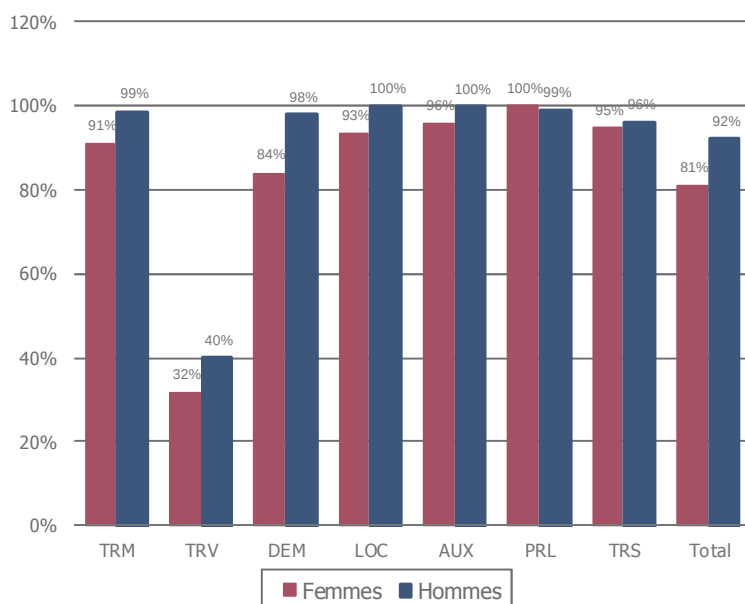
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Dans la branche transport, neuf salariés sur dix ont des contrats de travail à temps complet : c'est plus que dans le reste de l'économie (82%). Par contre, il n'est que de 35% dans le transport routier de voyageurs qui tombe à 35%.

La part des temps complets est par ailleurs surestimée dans le déménagement du fait d'une prise en compte partielle des journaliers.

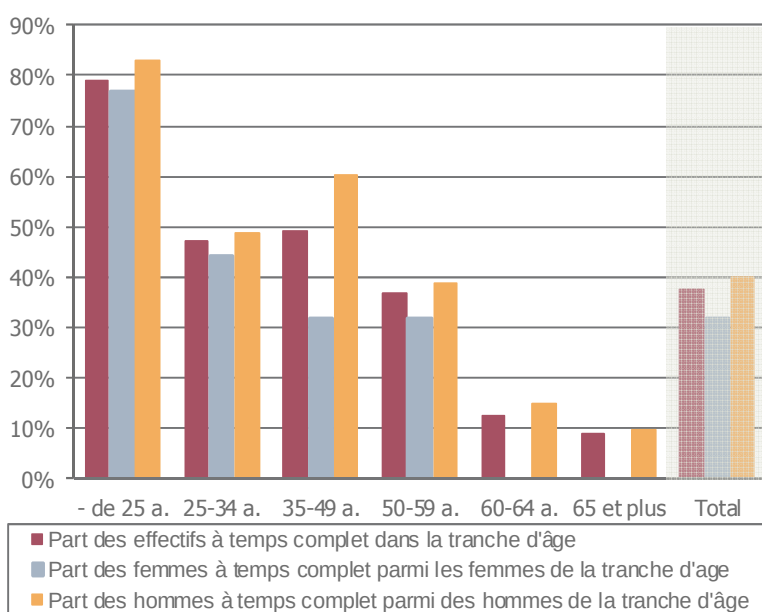
Part des effectifs à temps complet selon le sexe par secteur



Le temps partiel est toujours plus proposé à une femme qu'à un homme, même dans le transport routier de voyageurs.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Part des effectifs à temps complet dans le TRV par tranche d'âge et selon le sexe



Dans le transport routier de voyageurs, les contrats à temps complet sont plus nombreux sur des tranches d'âge plus jeune et sont plus donnés à des hommes que des femmes.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Temps partiels et équivalents temps plein par secteur

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
AQUITAINE								
Effectif salarié	17 108	4 167	560	1 566	4 606	1 124	3 194	32 324
Dont nb. de temps partiels	369	2 607	32	7	67	11	145	3 239
Nb. de temps partiels en ETP	174	1 364	22	5	40	6	81	1 692

ETP : temps partiels en équivalents temps plein

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

3239 des emplois sont des temps partiels ce qui correspond à 1692 emplois équivalents temps plein. En fait, ces emplois à temps partiels représentent presque des mi-temps.

Ancienneté moyenne dans l'établissement par secteur (en années)

	Activités							
	TRM	TRV	DEM	LOC	AUX	PRL	TRS	TOTAL
Ancienneté moyenne								
AQUITAINE	8,95	7,38	10,66	9,52	11,03	11,72	5,49	8,85
FRANCE	9,08	7,88	9,81	7,96	10,70	4,46	7,33	8,68

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Le bilan social annuel du transport routier de marchandises publié par le SOeS indique qu'en 2008, "l'ancienneté des conducteurs de poids lourds du transport routier de fret élargi était, en moyenne, de 18 ans et 6 mois dans la profession, selon l'enquête annuelle sur les conditions de travail des conducteurs routiers (source EACT).

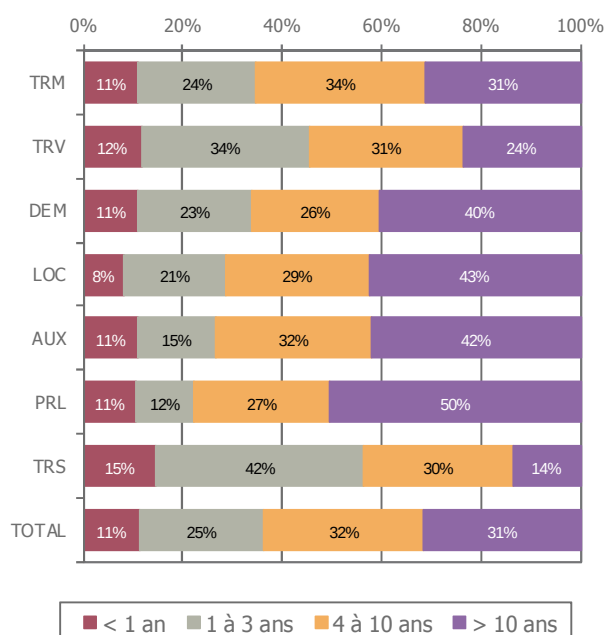
L'ancienneté dans la profession est plus forte parmi les conducteurs « grands routiers » (19 ans et 3 mois en moyenne) que parmi les conducteurs courte distance (18 ans et 2 mois).

L'ancienneté des conducteurs du transport routier de marchandises dans la profession s'est allongée ces dernières années: en 2000, elle était, en moyenne, de 15 ans.

En Aquitaine, l'ancienneté moyenne d'un salarié toutes familles confondues est plus de 8 ans. Elle est plus élevée chez les prestataires en logistique et les auxiliaires de transport (11 ans) et dans le déménagement (10 ans).

Elle est malheureusement toujours plus courte dans le transport sanitaire (5 ans).

Répartition des salariés en fonction de leur ancienneté dans l'établissement



31 % des salariés ont plus de 31% d'ancienneté dans la même entreprise ; surtout chez les prestataires en logistique, les activités de location, les auxiliaires de transport et dans le déménagement.

A l'inverse, le transport sanitaire connaît un turn over assez important dans la première année (15%).

Le transport routier de voyageurs peut paraître proche du transport sanitaire ; mais en fait, la population recrutée est plus âgée pour occuper des postes de conducteurs en transport scolaire à temps partiel.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Répartition des établissements employant des travailleurs handicapés par activité

	AQUITAINE		FRANCE
TRM	255	22%	15%
TRV	50	22%	34%
DEM	15	20%	8%
LOC	6	9%	25%
AUX	73	31%	21%
PRL	19	36%	21%
TRS	56	19%	12%
TOTAL	473	22%	17%

Les établissements employant des travailleurs handicapés sont plus nombreux en Aquitaine que la moyenne nationale.

Sur les 473 établissements ayant déclaré un travailleur handicapé, plus de la moitié ont été dans le transport routier de marchandises.

Répartition des effectifs de travailleurs handicapés par activité

	AQUITAINE		FRANCE
TRM	707	4%	2%
TRV	220	5%	5%
DEM	11	2%	1%
LOC	27	2%	3%
AUX	182	4%	3%
PRL	63	6%	7%
TRS	59	2%	2%
TOTAL	1 269	4%	3%

En Aquitaine, 1269 travailleurs handicapés travaillent dans des entreprises de la Branche soit 4% des effectifs globaux, un point de plus que le national qui représente près de 20 000 personnes.

NB L'employeur peut se libérer de son obligation d'emploi en versant une contribution financière à l'AGEFIPH ou conclure un accord de groupe ou d'entreprise ou d'établissement. Mais il peut aussi accueillir en stage des personnes handicapées ou conclure de la sous-traitance dans des entreprises adaptées (anciennement des ateliers protégés) ou des établissements d'aide au travail.

3



Démographie



● Démographie

Répartition des effectifs par âge (tous secteurs confondus)

- de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64	65 et +	Total
88	798	2 223	2 902	3 847	5 260	5 841	5 161	4 264	1 322	619	32 324

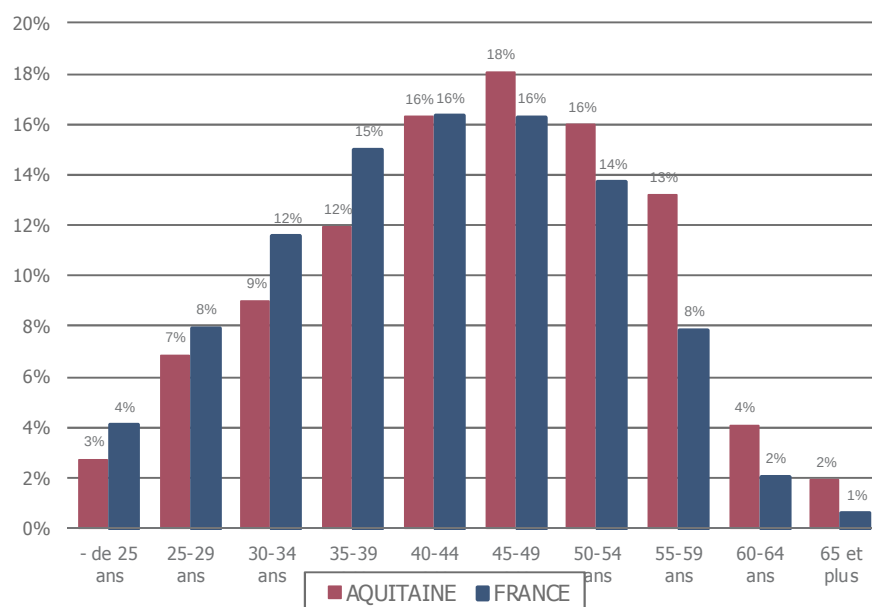
Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Les moins de 30 ans représentent 9,6% des effectifs en légère baisse par rapport à 2012.
La tranche d'âge des 30 – 34 ans est aussi nombreuse que celle des moins de 30 ans (9%).

A l'inverse, les 50 ans et plus sont plus nombreux en 2013 soit une augmentation de 4,5%.

Comparaison de la structure par âge de la région par rapport à la moyenne nationale



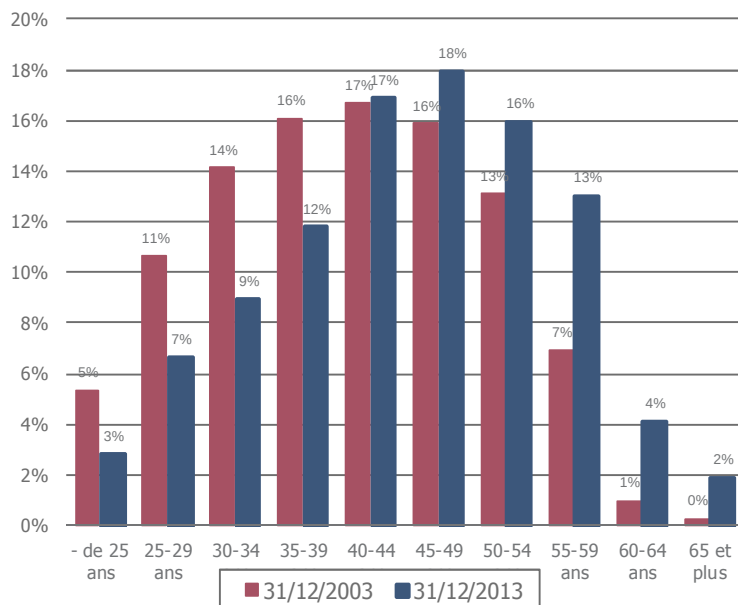
L'Aquitaine a moins d'actifs inférieurs à 40 ans que la moyenne nationale. A l'inverse, nous avons plus de seniors.

Le vieillissement de la population et l'évolution du cadre législatif des départs à la retraite contribuent à amplifier la part des seniors dans l'emploi.

Source : Enquête Tableau de bord

Données ajustées au champ conventionnel

Comparaison de la structure par âge de la branche à 10 ans d'intervalle



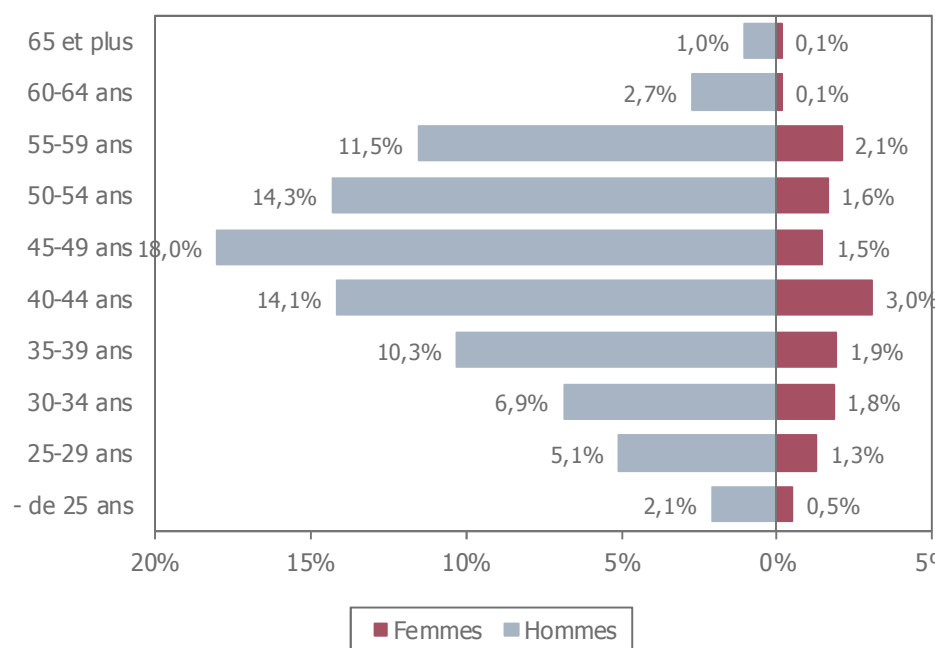
Les moins de 40 ans représentent 31% en 2013 ; alors qu'ils étaient 46% en 2003.

Les plus de 50 ans représentaient 21% en 2003 et sont maintenant 10 ans après 35%.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Pyramides des âges en 2013 (toutes familles professionnelles)

Marchandises (hors déménagement)

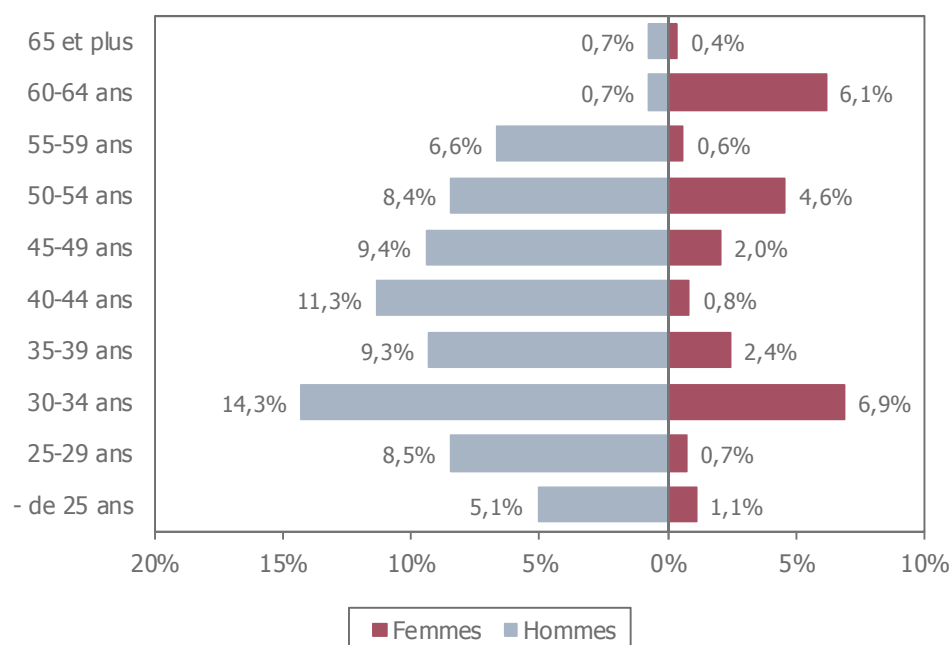


La tranche d'âge la plus importante pour les marchandises est celle des 45 – 49 ans passant de 15,9% en 2012 à 18% en 2013.

Les entreprises ont privilégié des embauches chez les 30 – 34 ans ou les 45 – 49 ans.

Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

Déménagement



Source : Enquête Tableau de bord
Données ajustées au champ conventionnel

A l'inverse des marchandises, la tranche d'âge la plus importante pour le déménagement est celle des 30 – 34 ans, un point de plus qu'en 2012.

Il y a beaucoup moins de jeunes qu'en 2012 : baisse de 2,5 points sur la tranche d'âge des 25 – 29 ans.

Transport routier de voyageurs

